

« L'examen d'entrée bien trop sélectif »

MÉDECINE Quatre-vingt-cinq lauréats n'ont jamais entamé les études

► L'examen d'entrée en médecine devait être « la » solution au respect des quotas francophones.

► Or, selon les informations actuellement disponibles, on n'atteindra pas ce nombre minimal en 2023.

Si on ne change pas notre fusil d'épaule, nous n'aurons pas assez d'étudiants en médecine pour remplir les futurs quotas. Le député François Desquesnes (CDH) en a la certitude : « L'examen d'entrée en médecine, dans sa forme actuelle, est beaucoup trop sélectif ». Cette conviction, il l'a acquise au terme d'un échange parlementaire avec le ministre Jean-Claude Marcourt, ministre de l'Enseignement supérieur, échange très instructif sur la manière dont les lauréats de l'examen d'entrée en médecine abordent la première année d'étude.

1 Moins d'étudiants que prévu. Pour mémoire, en septembre dernier, l'inscription en première médecine (ou dentisterie) était pour la première fois soumise à un examen d'entrée. Près de 3.500 jeunes s'étaient inscrits pour faire la preuve de leurs compétences dans 8 matières : d'une part en chimie, physique, biologie, mathématique ; d'autre part en raisonnement, communication, éthique et empathie. Au final, en appliquant un double filtre (minimum 10/20 dans chaque partie et de 8/20 dans

chaque matière) 696 d'entre eux avaient acquis le droit de s'inscrire, dont 647 en médecine et 49 en dentisterie. Jusque-là, rien de bien neuf. On apprend cependant, des chiffres collectés par le ministre auprès des universités, que plusieurs dizaines de jeunes ont tout simplement snobé les études : en médecine, 85 lauréats de l'examen d'entrée ne se sont en effet jamais inscrits dans une des cinq facultés francophones ! Manifestement, certains ont fait de cet examen un défi personnel avant d'entamer un autre cursus.

2 La session de janvier. Alors que seuls 572 jeunes (au lieu de 647 lauréats) poursuivent le cursus de médecine, ils sont encore moins à avoir présenté des épreuves lors de la session de janvier : les universités ont comptabilisé 527 inscrits à la session. Parmi les 45 « manquant » à l'appel, se trouvent des bisseurs qui avaient déjà engrangé les crédits du premier quadrimestre. Par contre ils viendront grossir les rangs des candidats à la session de juin. Parmi eux également, se trouvent quelques étudiants qui ont choisi une autre voie. « Mais, précise un observateur du secteur, c'est très certainement une minorité, sachant que tous les professeurs disent avoir en face d'eux des étudiants beaucoup plus motivés que les années précédentes ». Des étudiants motivés qui ont fait augmenter sensiblement le taux de réussite... mais ne sont pas l'abri de l'échec. La proportion de candidats médecins ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 s'élève à 60 % à l'ULB, 78 % à l'ULiège, 58 % à l'UNamur, 79 % à l'UMons et, seulement, 35 % à l'UCL Woluwe. À titre de comparaison, la réussite sur base de ce seuil, était en janvier 2017, de

40 % à Liège et de 26 % à l'UCL. Le député François Desquesnes reste cependant interpellé par les différences entre universités : « Les chiffres posent question, c'est une évidence. Ils méritent, de la part des doyens de facultés de médecine, de s'interroger et éventuellement de corriger le tir ». Un expert du secteur précise : « le taux de réussite peut varier fortement avec la structure de la population, on constate par exemple que les primo-inscrits réussissent mieux que les bisseurs ou les jeunes en réorientation ».

3 Prédiction. Quoi qu'il en soit l'épreuve de janvier fait aussi apparaître un nombre important d'étudiants (une centaine) dont la moyenne est inférieure à huit. Les résultats de janvier sont-ils prédictifs d'une réussite en juin ou septembre ? À cet égard, les experts font la différence entre un échec modéré (une moyenne générale au-dessus de 7) et un échec sévère (en dessous de 6 ou 7) : « les premiers ont, en travaillant, de belles chances de rattraper leur éventuel retard. Le plus important c'est de voir la réussite globale en septembre, d'ici là il est beaucoup trop tôt pour tirer la moindre conclusion ».

4 En dessous des quotas. « Une certitude, dit François Desquesnes, avec le nombre d'absents dès la rentrée, avec ces premiers résultats, avec les probables échecs qui interviendront fin d'année académique, on n'atteindra jamais le quota francophone fixé à 607 à la sortie des études en 2023. Si on ne change pas notre fusil d'épaule, ce sera tout aussi difficile d'atteindre le quota de 505 en 2024 ». Notons tout de même que des étudiants actuellement dans les années supérieures

viendront sans doute, au fil de leurs éventuelles difficultés, grossir les rangs des diplômés dans les années qui s'annoncent délicates.

N'empêche, pour le député CDH, « le filtre actuel est trop sévère si on veut atteindre les quotas francophones à l'avenir ». Et de mettre une proposition sur la table : « outre les deux sessions déjà acquises, il serait opportun de maintenir la moyenne de 10 mais de supprimer la vote d'exclusion à 8 sur 20, notamment dans les matières "sciences humaines". Comment voulez-vous juger, via des questionnaires en QCM, les capacités d'empathie d'un jeune qui sort de rhéto ? Ce n'est pas sérieux ». ■

ÉRIC BURGRAFF

RÉACTION

Marcourt reste dubitatif

On le sait, l'examen d'entrée a été imposé aux francophones par le gouvernement fédéral. Le ministre Marcourt applique le système mais continue à douter de sa pertinence : « l'analyse des chiffres permet d'abord de constater la réduction de plus de la moitié de la cohorte d'étudiants entrant dans la filière, indique-t-il en préambule au député Desquesnes. Dans le cadre des besoins médicaux actuellement constatés, il est évident que l'imposition d'un tel mécanisme continue d'interpeller... ». En dentisterie, on compte 14 inscrits à Liège et 22 à l'UCL, mais c'est surtout, dit Jean-Claude Marcourt, la chute de la population qui est à souligner : il y avait antérieurement 115 inscrits à Liège et 165 à Louvain.